

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 28 septembre 2023**

**Objet : Programme « quinquennal » 2024-2025 d'Axione Limousin**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf septembre 2023, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 30 (dont 7 procurations) - 92 voix

Votants : 30 Pour soit 92 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT - PRESENTIEL  
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Stéphane DESTRUHAUT – (procuration donnée à Mr Faucher) – 6 voix – 4<sup>ème</sup> VP  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – (procuration donnée à Mr Bachelierie) – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP  
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP - PRESENTIEL  
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO  
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix – VISIO  
Mr Camille CARCAT – 1 voix - PRESENTIEL  
Mr Pierre COUTAUD – (suppléant de Mr Pierre Chevalier) – 2 voix – VISIO  
Mr Alain DETOLLE – (suppléant de Mme Collet-Dufays) – 1 voix - VISIO  
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Marc FERRAND – 1 voix – VISIO  
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – PRESENTIEL  
Mme Sylvie GERMOND – (suppléante de Mr Vilard) – 1 voix - VISIO  
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO  
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix – VISIO  
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Christian JACQUIER – 1 voix – VISIO  
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix  
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) – 1 voix  
Mr Vincent LEONIE – (procuration donnée à Mr Bost) – 2 voix  
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO  
Mme Annick MORIZIO – (suppléante de Mr Leblois) – 6 voix – PRESENTIEL  
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO  
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix – PRESENTIEL  
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix  
Mr Daniel SOURTY – (suppléant de Mr Delaporte) – 1 voix – VISIO  
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix

Conseiller Départemental Hte-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Conseiller comm CC Marche Combraille Aquitaine  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Président CC POL  
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président CC Portes Creuse Marche  
Vice-Président du Syndicat de la Diège  
Vice-Président de la CC Creuse Grand Sud  
Vice-Président CC Noblat  
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Conseillère communautaire de la CC Ouest Limousin  
Vice-Président CC Val de Vienne  
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Conseiller communautaire CC ELAN  
Président de la CC Briance Combade  
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges  
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne  
Vice-Présidente CD87  
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière  
Délégué communautaire Syndicat de la Diège  
Présidente du Département de la Creuse  
Conseiller communautaire CC Pays Dunois  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1<sup>er</sup> VP  
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix  
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Bruno FLEURY – (et son suppléant) – 1 voix  
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) - 2 voix  
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Jean-Marie MASSY – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-Michel MONTEIL - (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix  
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Christian PRADAYROL – (et son suppléant) - 2 voix  
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix  
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 2 voix  
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) – 2 voix

Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Président CC Pays d'Uzerche  
Président CC Pays Lubersac Pampadour  
Vice-Président de la CC POL  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Adjointe au Maire de Limoges  
Vice-Président Tulle Agglo  
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret  
Conseiller Départemental Creuse  
Président CC Pays Sostranien  
Vice-Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus  
Vice-Président CC Midi Corrèzien  
Conseiller Comm CC Xaintrie Val'Dordogne  
Président CC Bénévent Grand Bourg  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Conseillère Départementale de la Corrèze  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Conformément aux articles 20.1.3 et 21 du contrat de concession, Axione Limousin doit établir chaque année, avant le 1<sup>er</sup> septembre, un programme quinquennal de travaux complémentaires à réaliser pour les cinq années à venir.

Ce programme est soumis à l'agrément du comité syndical conformément aux dispositions de l'article 14 du contrat.

Le programme quinquennal ne porte plus que sur deux années car le contrat prévoit la transmission par le délégataire d'un plan quinquennal jusqu'à la fin initiale du contrat soit jusqu'en 2025.

Vous trouverez ci-joint le **programme 2024-2025** proposé par Axione Limousin dans les temps impartis, soit avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

***Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, d'accepter le programme 2024-2025 proposé par Axione Limousin (voir document ci-annexé)***

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :**

